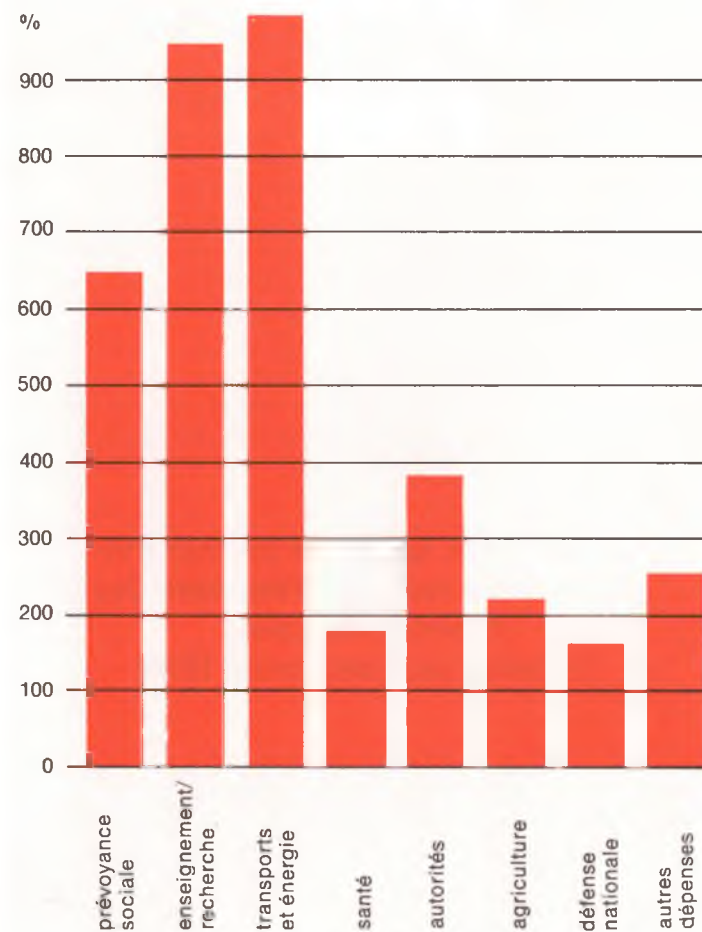


De la prospérité aux caisses vides

Ces dernières décennies, les comptes de la Confédération ont généralement présenté des bénéfices. C'est grâce à ces derniers qu'il fut possible de rembourser jusqu'à concurrence de moins de deux milliards le découvert de 8 milliards et demi de la fin de la dernière guerre. Depuis quelques mois pourtant, on reparle de déficits. Les déficits accumulés depuis 1971 dépassent allègrement le milliard. Com-

Croissance des principales dépenses en % de 1960 à 1973



ment en est-on arrivé là? En fait, la raison est toute simple. Les années de haute conjoncture ont fourni des rentrées fiscales et douanières supérieures aux prévisions. Les recettes que l'on inscrivait au budget furent largement dépassées, ce qui permit, presque à chaque exercice et en dépit de l'accroissement des dépenses, de boucler par d'importants excédents de recettes.

L'appétit vient en mangeant; c'est bien connu. Les excédents figurant presque tous les ans au compte de la Confédération ont encouragé une croissance générale des revendications de toutes sortes. Nous croyions tout pouvoir réaliser en même temps. C'est ainsi que les prestations versées par la Confédération au chapitre de la prévoyance sociale ont sextuplé de 1960 à 1973; les sommes affectées à l'enseignement et à la recherche, d'une part, les montants payés pour les transports et l'énergie, d'autre part, ont été multipliés par neuf pendant le même laps de temps. Seules les dépenses militaires sont restées relativement modestes: elles ont augmenté d'une fois et demie depuis 1960. En 1960, les dépenses totales de la Confédération atteignirent la somme de 2,6 milliards de francs. En 1973 elles étaient de 11,6 milliards. Pourquoi avons-nous pu, pendant des années, nous offrir le luxe d'une telle croissance? Pourquoi cette croissance est-elle soudainement devenue prohibitive?

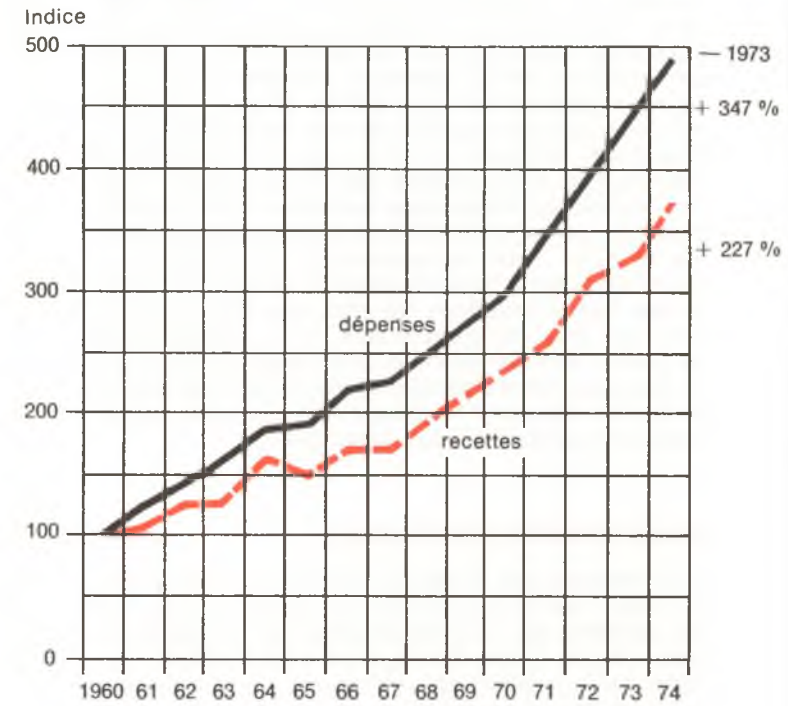
Comment en sommes-nous arrivés là?

Nous sommes au seuil d'une nouvelle époque de politique économique et financière. Lorsque la croissance économique était encore importante, les recettes de l'Etat l'étaient, elles aussi. On construisait beaucoup: des logements et des usines, les équipements furent modernisés et agrandis. La croissance générale entraîna une augmentation des recettes de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). Parallèlement, les revenus des salariés et des employeurs ont augmenté, ce qui se traduit par une amélioration des recettes de l'impôt fédéral direct (l'ancien IDN). La prospérité quasi générale — tout le monde gagnait bien sa vie, la situation des rentiers s'améliorait au fil des ans — a provoqué une consommation accrue qui, elle, a gonflé les recettes de l'ICHA et les rentrées douanières. Les temps ont changé. La croissance économique ralentit. On construit beaucoup moins et les investissements — machines et autres équipements industriels — diminuent. A cette évolution récessive s'ajoute le manque à gagner douanier provoqué par les accords internationaux.

Nous avons certes du travail pour tout le monde et les revenus ne cessent d'augmenter. Les recettes de la Confédération n'échappent pas à cette évolution; c'est seulement la croissance qui a diminué. Les recettes n'augmentent plus au même rythme que les dépenses. C'est ainsi que les finances fédérales sont entrées dans une période de déficits.

Evolution des dépenses et des recettes 1960—1974

(1960 = 100)



Nous avons exagéré

Nous avons tous largement profité de la croissance des dépenses de la Confédération. Nous en profitons encore: prestations accrues de l'AVS et de l'AI, construction des routes nationales, aide aux chemins de fer privés, subventions pour la construction des stations d'épuration des eaux, enseignement et recherche etc. A ce sujet il convient de relever tout spécialement les subventions affectées à l'agriculture qui profitent bien entendu aux régions de montagne, mais qui sont aussi, pour une part non-négligeable, des subventions à la consommation du fait,

notamment, qu'elles contribuent à faire baisser les prix des produits agricoles. Il est temps de reconnaître que nous avons trop exigé et ... obtenu. Nous avons trop tiré sur la ficelle. La facture sera lourde à payer. Il ne faut pas oublier que les dépenses publiques ne sont que le reflet de nos exigences; elles augmentent au rythme du renchérissement. Les recettes, quant à elles, ont tendance à baisser, parce que la croissance économique est, d'une manière générale, en baisse.

La facture doit être réglée

La Confédération veut réaliser des économies. Mais cela ne suffit pas. Elle nous demande, à nous contribuables et citoyens, de participer à l'effort commun. Nous ne pouvons décemment refuser ce sacrifice, après avoir profité, de longues années durant, des bienfaits de la manne fédérale.

Sur quoi nous voterons le 8 décembre

La Confédération a besoin d'un surplus de recettes. Les Chambres fédérales ont approuvé les propositions présentées par le Conseil fédéral. Le souverain sera appelé, le 8 décembre prochain, à se prononcer à son tour. Les propositions qui nous seront soumises contiennent les dispositions suivantes:

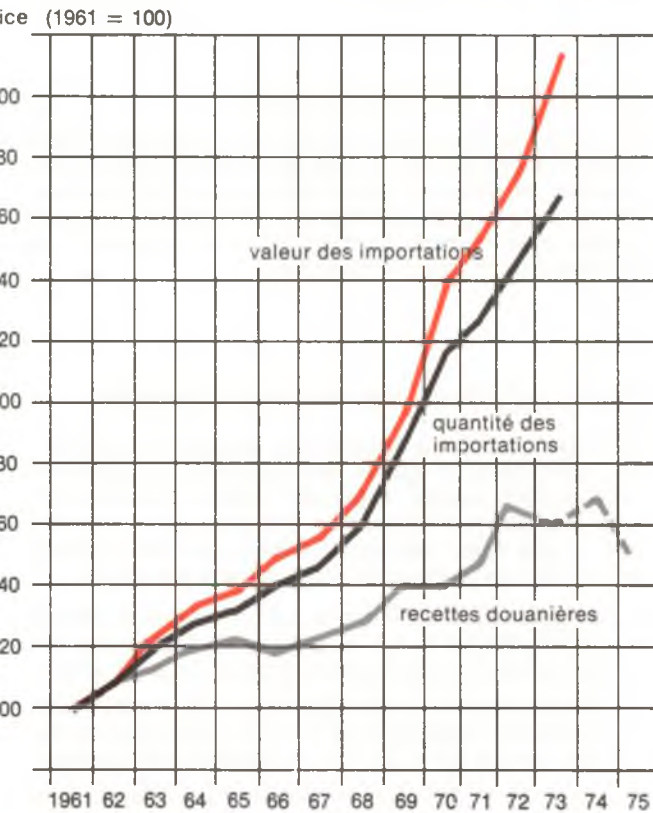
- augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) de 4,4 % à 6 % pour le commerce de détail et de 6 % à 9 % pour le commerce de gros.
- majoration des taux supérieurs de l'impôt pour la défense nationale de 10,4 % à 12 % et majoration (entre 20 et 25 %) des déductions sociales.
- majoration des taux supérieurs de l'impôt pour la défense nationale pour les personnes morales de 8,8 % à 10 % et possibilité d'introduire la taxation annuelle.

Il ne faut pas se leurrer: les sacrifices demandés sont supportables. L'accent a été porté sur l'impôt sur le chiffre d'affaires. Or, cette adaptation ne correspond pas à une réelle augmentation de la charge fiscale; elle n'a pour effet que de compenser les pertes subies en raison de la suppression progressive des rentrées douanières.

Quant à l'impôt pour la défense nationale, il convient de relever que les hausses prévues ne concernent que les taux supérieurs; en d'autres termes, les revenus élevés. Les contribuables à revenu petit

ou moyen, par contre, ne manqueront pas d'apprécier les majorations des déductions sociales. Les plus touchées seront les personnes morales, c'est-à-dire les entreprises. Mais là aussi, les hausses sont supportables. Preuve en est donnée par le fait que les principales organisations économiques souscrivent à ces majorations.

Evolution des recettes douanières en comparaison des importations



Les mesures d'économie de la Confédération

Conseil fédéral et parlement ne se contentent pas de nous imposer de nouvelles charges fiscales. Ils ont pensé à réaliser des économies. Personne ne leur en voudra de ne pas avoir opéré à coups de hache, mais au contraire d'avoir su ménager l'avenir.

— Le Conseil fédéral a réalisé ce qui est possible et ce dont il estime pouvoir assumer la responsabilité: il a biffé près d'un demi-milliard dans la colonne des dépenses prévues pour 1975.

- Les Chambres fédérales ont voté un embargo du personnel de la Confédération pour trois ans, ce qui signifie que les effectifs de l'administration fédérale ne pourront pas être augmentés d'ici 1978.
- Les Chambres se sont imposé des restrictions supplémentaires en s'équipant d'un «frein aux dépenses».

Comment fonctionne ce «frein aux dépenses»? Trois instances distinctes seront habilitées à l'actionner; toute commission chargée de l'étude d'un projet; chacune des commissions des finances des deux conseils ou le quart des membres de l'un des conseils, c'est-à-dire 50 conseillers nationaux ou 11 conseillers aux Etats. Que se passera-t-il si l'une de ces instances tire la sonnette d'alarme? Toute dépense supplémentaire ne pourra être sanctionnée que si la majorité qualifiée de tous les membres des Chambres fédérales l'approuvent: 101 conseillers nationaux et 23 conseillers aux Etats seront le quorum nécessaire. Cette règle vaut pour toute nouvelle dépense, pour l'accroissement de dépenses existantes et enfin pour les augmentations budgétaires. Quant on connaît notre Parlement, on se rend compte que ces dispositions ne sont pas de la poudre jetée aux yeux du contribuable. Il y a suffisamment de parlementaires soucieux des deniers publics qui ne manqueront pas de faire appel à cette disposition en cas de nécessité. Le peuple sera, lui-aussi, appelé à sanctionner le «frein aux dépenses».

Nous n'avons pas le choix

Il est entendu que le citoyen est libre de voter «oui» ou «non», selon sa conscience. Mais dans le cas des recettes de la Confédération cette liberté est toute relative. Il faut bien que les déficits soient couverts, d'une manière ou d'une autre. Il y aurait théoriquement trois solutions:

- Suppression du déficit par des coupes sombres là où cela paraît encore possible: constructions des routes, transports, contributions fédérales à l'AVS, à l'agriculture etc, contributions aux cantons. Dans toutes ces hypothèses, les citoyens seraient les premiers lésés.
- Couverture du déficit par des emprunts. Cette possibilité est à écarter; la situation sur le marché des capitaux ne la permet pas. Elle ne ferait qu'augmenter le prix de l'argent et, partant, celui des loyers.
- Couverture du déficit par la Banque nationale. Une augmentation de la masse monétaire qui ne serait couverte par aucune augmentation de la production de biens, ne ferait qu'accélérer le

processus de l'inflation. Les emprunts sur les marchés étrangers auraient le même effet inflationniste, sans compter la perte de prestige que subirait notre pays.

En fait, ces trois «solutions» ne sont même pas des palliatifs. Il faudra bien nous résoudre à régler la facture. Le paiement au comptant est le plus avantageux qui soit, même s'il doit passer par une augmentation des impôts. N'oublions pas que les sacrifices que l'on nous demande correspondent à des prestations que nous obtiendrons... ou que nous avons déjà obtenues.

Personne n'aime payer ses impôts

Le contribuable heureux quand approche l'échéance de sa tranche d'impôts n'est sans doute pas encore né. Mais serions-nous disposés à renoncer aux services et prestations que nous procurent les impôts? L'imposition est moindre dans notre pays que dans la plupart des nations comparables. Cette affirmation vaut particulièrement pour l'imposition indirecte (ICHA).

L'effort qui nous est demandé ne changera rien à cette situation. Les mesures d'économie qui sont prévues devraient nous permettre de rester un pays à imposition faible.

En acceptant les réformes que nous soumettent nos autorités, nous éviterons

- que l'amélioration de notre infrastructure soit remise en question
- que notre système de prévoyance sociale soit menacé.

En approuvant ces réformes, nous permettrons au contraire que l'aide aux cantons financièrement faibles puisse continuer d'être accordée — et, d'une manière générale, que le sens civique et la solidarité entre Confédérés ne deviennent pas des notions vides de sens.

C'est pourquoi, citoyennes et citoyens, tous aux urnes le 8 décembre!

Votez deux fois «oui»

Pour l'amélioration des finances fédérales et Pour le «frein aux dépenses».

Comité pour l'amélioration des finances fédérales

Druck: Buchdruck + Offset Siegrist Fahrwangen

on n'a rien pour rien

**Ce qu'il faut savoir sur les mesures destinées à restaurer l'équilibre des finances fédérales.
(Votation du 8 décembre 1974)**